

**AMENDEMENT AU
DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL DU 20 AVRIL 2020**

DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 10 JUILLET 2020

Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2019 déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2020, sous le numéro D.20-0317.



technicolor

FEEL THE WONDER

SOMMAIRE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE
2. FACTEURS DE RISQUES
3. GOUVERNANCE
4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL
5. TABLE DE CONCORDANCE



L'amendement au document d'enregistrement universel du 20 avril 2020 a été déposé le 10 juillet 2020 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement. Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Communiqué du 7 mai 2020 relatif au premier trimestre 2020

« En ligne avec nos attentes, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2020 du Groupe s'est élevé à 739 millions d'euros, en baisse de 12,8% d'une année sur l'autre à taux de change courants. L'activité du câble en Amérique de Nord au sein de Maison Connectée, et le segment Publicité au sein des Services de Production ont démontré une grande résilience depuis l'apparition de la crise du Covid-19.

La mise en œuvre précoce de la transformation opérationnelle et financière du Groupe est déjà réussie. Le Groupe est en cours de réalisation de son objectif de c. 100 millions d'euros d'économies à taux courants à fin 2020, 70% de cette réduction cible ayant déjà été finalisée à la fin du premier trimestre 2020. En plus des initiatives annoncées précédemment, la direction a identifié des économies supplémentaires de 75 millions d'euros à réaliser sur les trois années à venir.

La direction générale de Technicolor travaille à la mise à jour du plan stratégique du Groupe tel que communiqué lors de notre journée investisseurs en février dernier, afin de refléter les changements de l'environnement économique et commercial. En raison de l'incertitude concernant la durée du confinement à l'échelle mondiale et des modalités de déconfinement, Technicolor n'est à ce jour pas encore en mesure de fournir de nouveaux objectifs financiers.

Indicateurs-clés des activités poursuivies du premier trimestre 2020 :

En million d'euros	Premier trimestre			
	2019	2020	A taux courants	A taux constants
Chiffre des activités poursuivies	847	739	(12,8)%	(14,1)%
EBITDA ajusté*	32	27	(16,1)%	(17,3)%
des activités poursuivies				
En % du chiffre d'affaires	3,8%	3,6%		
EBITA ajusté*	(41)	(34)	+17,9%	+19,3%
des activités poursuivies				
En % du chiffre d'affaires	(4,9)%	(4,6)%		

(*) Post IFRS 16

Indicateurs Ajustés

Technicolor présente, en complément des résultats publiés et dans le but de fournir une vision plus comparable de l'évolution de sa performance opérationnelle, un ensemble d'indicateurs de performance supplémentaires qui excluent les charges de dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les amortissements d'incorporels issus des regroupements d'entreprise ainsi que les autres produits et charges pour l'EBITA ajusté, les coûts d'utilisation des capacités de calcul dans le cloud et les autres charges d'amortissements, ainsi que l'impact des provisions pour risques, garanties et litiges pour l'EBITDA ajusté (en plus des ajustements inclus dans l'EBITA ajusté). Technicolor considère que ces informations peuvent aider les investisseurs dans leur analyse de la performance du Groupe en excluant des facteurs qu'elle considère comme étant non représentatifs de sa performance opérationnelle courante. Se référer au paragraphe 2.2.9 « Indicateurs ajustés » du Document d'Enregistrement Universel 2019 pour une présentation des réconciliations de ces indicateurs avec les agrégats comptables.

Résultats du Groupe pour le premier trimestre 2020

- Chiffre d'affaires de 739 millions d'euros reflétant, comme prévu, une diminution de la demande de Maison Connectée liée à un ralentissement en Eurasie, une baisse de volume des Services DVD et une baisse de l'activité Film & Effets Visuels Episodiques mais également une très bonne performance du haut débit, notamment en Amérique du Nord où la croissance des ventes (+10,6%) a été tirée par une augmentation de la demande, et de la Publicité qui a réalisé une croissance du chiffre d'affaires à deux chiffres.
- EBITDA ajusté de 27 millions d'euros reflétant une amélioration opérationnelle et financière dans toutes les divisions, dont en particulier Maison Connectée, et une baisse des Effets Visuels Film & Episodique et des Services DVD.
- EBITA ajusté de (34) millions d'euros, soit une amélioration de 7 millions d'euros grâce à une meilleure gestion des coûts des dépenses de rendu dans le cloud.

Perspectives

- Dans l'ensemble, l'incertitude sur la durée de cette crise mondiale renforce la nécessité de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour gérer les liquidités et réduire les coûts afin de soutenir l'activité. À cet égard :
 - Technicolor a déjà gelé toutes les dépenses non critiques, y compris l'arrêt des dépenses d'investissement non essentielles, en les limitant à ce qui est nécessaire pour livrer les produits aux clients, pour assurer la sécurité de ses employés ou pour permettre des économies de coûts en 2020 ;
 - La direction financière mène des efforts pour identifier et utiliser les possibilités de soutien gouvernemental qui sont offertes aux entreprises dans les pays dans lesquels Technicolor opère ;
 - Anne Bouverot, Présidente du Conseil d'administration de Technicolor, et Richard Moat, Directeur général de Technicolor, ont réduit leurs rémunérations fixes respectives de 25% sur une période de trois mois.
- Dans le communiqué de presse du 23 mars, le Groupe a suspendu ses objectifs 2020-2022 en raison de l'épidémie de Covid-19. La Société prévoit de fournir des objectifs mis à jour pour 2020-2022 dès qu'il y aura plus de visibilité sur l'impact de la pandémie.

Revue par segment des résultats du premier trimestre 2020

Services de Production	Premier trimestre		Variation	
	2019	2020	A courants	A taux constants
En million d'euros				
Chiffre d'affaires	204	176	(13,4)%	(14,8)%
EBITDA ajusté*	30	11	(62,9)%	(64,1)%
En % du chiffre d'affaires	+14,6%	+6,2%		
EBITA ajusté*	(4)	(15)	ns	ns
En % du chiffre d'affaires	(1,7)%	(8,4)%		

(*) Post IFRS 16

- **Le chiffre d'affaires de Services de Production** est en baisse de 14,8% à taux constants et de 13,4% à taux courants par rapport au premier trimestre 2019, principalement en raison de la baisse d'activité prévue au premier semestre dans les Effets Visuels Film & Séries TV due aux retards dans les attributions de projets provenant d'un client clé :

- Effets Visuels Films & Séries TV : le chiffre d'affaires est en baisse d'une année sur l'autre, principalement en raison de la réduction anticipée du volume de films d'un studio chez MPC Film. Au cours du premier trimestre, les équipes VFX ont travaillé sur plus de 15 films de cinéma des principaux studios, comprenant des projets comme Cruella (Disney), Ghostbusters: Afterlife (Sony), Godzilla vs. Kong (Warner Bros./Legendary), The New Mutants (Fox) et Top Gun: Maverick (Paramount); et plus de 17 projets de séries (c.-à-d. streaming/OTT), dont American Gods saison 3 (Starz/Fremantle), Da 5 Bloods (Netflix), Mme America (Hulu/FX), Raised by Wolves (HBO Max) et Secret Society of Second-Born Royals (Disney +) ;
- Effets Visuels Publicité : croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, tirée par la forte demande du Super Bowl (Technicolor a contribué à plus de 40 publicités, y compris le film de deux minutes pour la NFL qui a ouvert la rencontre). Parmi les autres projets phares réalisés au cours du trimestre, citons l'expérience cinématographique immersive Winter 20 de Balenciaga à la Fashion Week de Paris ; Le court-métrage «The Birdman» de Volvo célébrant le travail du principal biologiste de la conservation, le professeur Carl Jones, MBE ; et «Feel the Power of PlayStation» de Sony PlayStation ;
- Animation et Jeux : forte croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, tirée par une augmentation du volume de la demande des services d'animation et séries TV, et un plus grand nombre d'épisodes livrés par Technicolor Animation Productions (« TAP » contenu d'animation et de jeux). Mikros Animation continue de produire le film de Paramount The SpongeBob Movie: Sponge on the Run et le long métrage Pat'Patrouille de Spin Master, tout en commençant la production de deux autres longs métrages d'animation. Technicolor animation a achevé la livraison de Elena of Avalor saison 3 (Disney), Monchhichi saison 2 (TF1) et Team DroniX (France Télévisions) et maintient un solide carnet de commandes provenant de clients clés ;
- Post-Production : le chiffre d'affaires est en baisse par rapport à l'année précédente, en raison de la stratégie du Groupe de se retirer de manière proactive des films non rentables, et de se recentrer sur le marché des séries partiellement compensés par une croissance à deux chiffres d'une année sur l'autre au Canada et au Royaume-Uni. Par rapport aux autres segments, la Post-Production a été plus immédiatement impactée au cours du trimestre par le Covid-19 à cause de l'arrêt soudain des productions à l'échelle mondiale, en raison de sa dépendance à recevoir des images en direct (par exemple, plus de 50 séries arrêtées du jour au lendemain). Au cours du trimestre, la Post-Production a travaillé sur des projets comme Avenue 5 (HBO), Minions: The Rise of Gru (Universal/Illumination), Perry Mason (HBO), Pieces of Her (Netflix) et Snowfall (FX).

L'EBITDA ajusté s'élève à 11 millions d'euros au premier trimestre, soit 6,2% du chiffre d'affaires, en baisse de 64,1% à taux constants par rapport à l'année précédente. La réduction de l'EBITDA ajusté est principalement attribuable au déclin de l'activité Effets Visuels Films et Séries TV. Cette évolution négative combinée à une baisse des coûts de rendu dans le cloud a eu un impact plus limité sur l'EBITA ajusté par rapport à l'année précédente.

	Premier trimestre		Variation	
	2019	2020	A courants	A taux constants
Services DVD				
En million d'euros				
Chiffre d'affaires	188	160	(15,0)%	(16,5)%
EBITDA ajusté*	8	1	(87,9)%	(89,8)%
En % du chiffre d'affaires	+4,3%	+0,6%		
EBITA ajusté*	(13)	(16)	(20,0)%	(18,4)%
En % du chiffre d'affaires	(7,1)%	(10,0)%		

(*) Post IFRS 16

- **Le chiffre d'affaires de Services DVD** a atteint 160 millions d'euros au premier trimestre 2020, en baisse de 16,5% à taux de change constants et de 15,0% à taux courants par rapport à 2019, due principalement à la baisse des volumes. Le volume total de réplification combiné a atteint 174 millions de disques, en baisse de 22% d'une année sur l'autre.

Faits marquants de l'activité :

- Les volumes de DVD en définition standard ont diminué de 28% au premier trimestre en raison des réductions de la demande globale attendues pour ce format, aggravées par une liste de sorties relativement plus faible pour certains grands studios par rapport au premier trimestre 2019 ;
- Les volumes Blu-ray™ ont baissé de 13% d'une année sur l'autre pour des raisons similaires à celles des DVD, mais atténués en partie par la croissance continue du format Ultra HD Blu-ray™ (13% au cours du trimestre) ;
- Les volumes de CD ont augmenté de 3% d'une année sur l'autre grâce à la croissance des nouveaux clients et des gains de part de marché au sein des clients existants qui ont plus que compensé la baisse globale du marché.

Services DVD a poursuivi ses initiatives structurelles précédemment annoncées à l'échelle de la division pour adapter les opérations de distribution et de réplification, ainsi que les accords de contrats avec les clients, en réponse aux réductions de volume continues.

L'EBITDA ajusté s'élève à 1 million d'euros à taux courants, soit 0,6% du chiffre d'affaires, globalement conforme aux attentes compte tenu de la baisse de volume attendue et de la faiblesse saisonnière habituelle au premier semestre. La rentabilité a été renforcée par les économies de coûts en cours et par l'impact positif des contrats renégociés en 2019. La baisse des D&A et les renouvellements de contrats ont contribué à réaliser un EBITA ajusté de (16) millions d'euros.

Volumes de DVD, Blu-ray™ et CD :

En million d'unités		Premier trimestre		
		2019	2020	Variation
Total des volumes		224,2	174,1	(22,3)%
Par Format	SD-DVD	152,2	109,8	(27,9)%
	Blu-ray™	61,1	53,1	(13,1)%
	CD	10,9	11,3	+3,3%
Par Segment	Studio/Vidéo	204,5	157,3	(23,1)%
	Jeux	6,0	3,0	(50,8)%
	Musique & Logiciels	13,6	13,8	+1,2%

###

	Premier trimestre		Variation	
	2019	2020	A taux courants	A taux constants
Maison Connectée				
En million d'euros				
Chiffre d'affaires	451	393	(12,8)%	(13,9)%
EBITDA ajusté*	3	16	ns	ns
En % du chiffre d'affaires	+0,6%	+4,1%		
EBITA ajusté*	(15)	(1)	ns	ns

En % du chiffre d'affaires	(3,3)%	(0,2)%
----------------------------	--------	--------

(*) Post IFRS 16

- **Le chiffre d'affaires de Maison Connectée** s'est élevé à 393 millions d'euros au premier trimestre 2020, en baisse de 13,9% à taux constants et de 12,8% à taux courants d'une année sur l'autre. Le chiffre d'affaires de la division a subi un ralentissement de la demande en Amérique latine et en Eurasie qui n'a pas été entièrement compensé par la forte demande de l'activité du câble en Amérique de Nord.

Faits marquants de l'activité :

Amérique du Nord : le chiffre d'affaires est en hausse par rapport au premier trimestre 2019 porté par les gains de parts de marché continus dans le haut débit, qui a augmenté de 16% par rapport à l'année précédente.

- L'activité du câble en Amérique du Nord a affiché une forte demande de solutions haut débit de la part de Charter, Cox, Rogers and Shaw ;
- Le chiffre d'affaires réalisé avec Comcast est plus équilibré entre les solutions haut débit et la Vidéo en comparaison avec l'année précédente, tirés par le programme Flex de Comcast, et la demande accrue pour le décodeur IP Xi6.

Europe, Moyen-Orient et Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine : alors que le Groupe est confronté à des ralentissements de la demande de vidéo en Eurasie, les revenus du haut débit sont stables dans la région. L'activité a fait face à un affaiblissement de la demande en Amérique Latine et dans le segment Vidéo dans toutes les régions, ce qui explique la baisse du chiffre d'affaires global par rapport à l'année précédente.

- Le secteur de la Vidéo par satellite a connu des faiblesses notamment en Europe due au Covid-19 et en Inde, où la demande était exceptionnelle en 2019 dopée par des conditions réglementaires favorables ;
- Une demande plus faible du secteur du câble pour les décodeurs IP au Japon ;
- Une transition plus lente que prévu vers les solutions DOCSIS 3.1¹ et Fibre en Amérique Latine, notamment au Brésil, en raison de la dévaluation des monnaies locales et de la mauvaise situation macroéconomique. Cette crise, combinée à la situation du Covid-19, rend la région plus volatile que prévu. Cette situation fait l'objet d'un suivi attentif en restant très proche de la clientèle.

Maison Connectée bénéficie de l'avancée significative du plan de transformation à trois ans. La division continue de se concentrer sur des investissements sélectifs avec des clients clés et des parties spécifiques du portefeuille qui entraîneront une amélioration des marges au cours de l'année:

- Dans le haut débit, les investissements sont concentrés sur les produits Fibre et DOCSIS 3.1 pour positionner Technicolor comme un leader innovant et un acteur de confiance dans l'écosystème de la Maison Connectée. Au premier trimestre, la division a permis à Comcast de construire une nouvelle passerelle DOCSIS 3.1 à l'aide du Wi-Fi 6 et à Megacable de déployer le premier DOCSIS 3.1 au Mexique pour les services de vitesse gigabit ;
- Pour la Vidéo, les solutions basées sur Android TV gagnent encore plus de terrain. Conformément à l'objectif d'un taux de succès plus élevé et d'un leadership mondial, Maison Connectée a travaillé avec des fournisseurs de réseau du monde entier pour explorer de nouvelles façons de servir les abonnés et de générer de nouveaux flux de chiffre d'affaires. En

¹ DOCSIS 3.1 : Norme qui définit les règles et les protocoles d'interfaces, de communication et de configuration pour les systèmes de transport de données et d'accès à Internet utilisant les anciens réseaux de télévision par câble coaxial. Il permet l'ajout du transfert de données, à vitesse élevée, aux systèmes existants de télévision par câble.

intégrant la technologie publicitaire ciblée de Hopp à notre plate-forme de décodeur Android TV, Technicolor améliore la façon dont les fournisseurs de réseau en Europe et en Asie offrent de la valeur. De plus, les prix des mémoires ont continué de baisser par rapport au premier trimestre 2019.

En million d'euros		Premier trimestre		Variation*
		2019	2020	
Chiffre d'affaires		451	393	(13,9)%
<u>Par région</u>	Amérique du Nord	187	212	+10,6%
	Europe, Moyen-Orient et Afrique	127	74	(43,0)%
	Amérique Latine	86	64	(22,4)%
	Asie-Pacifique	51	43	(17,1)%
<u>Par produit</u>	Vidéo	185	154	(16,5)%
	Haut débit	267	239	(12,1)%

(*) A taux constants

La division Maison Connectée reste prudemment optimiste quant à l'évolution de l'activité pour le reste de l'année. Le marché reconnaît la pertinence de puissantes connexions haut débit et de services Wi-Fi de haute qualité à domicile. La demande provenant de principaux clients a augmenté durant le confinement de certains marchés, mais la crise des devises en Amérique latine et les perturbations restantes de l'approvisionnement continueront d'avoir un léger impact négatif sur le chiffre d'affaires à court terme. Dans l'ensemble, la situation devrait s'améliorer progressivement au cours des prochains mois.

L'EBITDA ajusté s'élève à 16 millions d'euros, soit 4,1% du chiffre d'affaires, tiré par le mix favorable de la marge brute provenant du marché nord-américain et les améliorations des dépenses d'exploitation. **L'EBITA ajusté** s'élève à (1) million d'euros, en amélioration de 14 millions d'euros à taux courants par rapport à l'année précédente.

###

(*) Post IFRS

	Premier trimestre		Variation		segment	
	2019	2020	A taux courants	A taux constants		
Le	Corporate & Autres				Corporate & Autres	
	En million d'euros					
	Chiffre d'affaires	4	9	ns		ns
Autres	EBITDA ajusté*	(9)	(1)	+88,3%		+89,0%
activités	En % du chiffre d'affaires	ns	(11,0)%			
de	EBITA ajusté*	(9)	(2)	+77,9%	+78,7%	
Le	En % du chiffre d'affaires	ns	(22,8)%			

segment a un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros au cours du premier trimestre 2020, en augmentation par rapport à l'année dernière. L'EBITDA ajusté s'est élevé à (1) million d'euros et l'EBITA ajusté s'est élevé à (2) millions d'euros. »

1.2. Liquidité et ressources : restructuration de la dette et du capital

Pour mémoire, le Groupe a annoncé le 13 février 2020 la mise en œuvre d'un plan stratégique sur 3 ans (2020-2022), accompagné d'un renforcement à court terme de la structure financière du Groupe, devant se traduire notamment par une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 300 millions d'euros. Cette augmentation du capital de la Société, ainsi que le regroupement des actions de la Société (1 action nouvelle pour 27 actions anciennes) et la réduction de capital de la Société non motivée par des pertes, lui précédant, ont été approuvées dans

leur principe par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société le 23 mars 2020. Le regroupement d'actions et la réduction de capital ont été définitivement réalisés en mai 2020.

Cependant, depuis l'annonce du plan stratégique en février 2020, le Groupe a été impacté par l'épidémie de Covid-19 et les mesures de confinement mises en place pour empêcher la propagation du virus. Les effets de ces mesures sur l'activité de certains de ses clients et fournisseurs ont directement impacté l'activité du Groupe sur plusieurs marchés, par des retards d'approvisionnement ou des interruptions de commandes, dont l'Asie, la France, le Royaume-Uni, l'Inde, le Canada et les Etats-Unis et à différents degrés selon les divisions du Groupe. Ainsi :

- (i) si la division « Maison Connectée » a été la première touchée du fait de la perturbation des chaînes logistiques et d'approvisionnement mondiales, et notamment des pays asiatiques, l'offre sur ce secteur s'est depuis rétablie, et la demande, elle, s'est globalement maintenue sur la période, particulièrement aux Etats-Unis ;
- (ii) la division « Services DVD » a été négativement impactée par l'annulation de la sortie de nouveaux films par de très nombreux studios. Cependant, la demande pour le catalogue existant est demeurée importante, notamment aux Etats-Unis ; et
- (iii) la division « Services de Production » a subi plus directement les conséquences de la crise sanitaire : les studios de cinéma et les plateformes de streaming ont interrompu toutes leurs productions, réduisant dès lors significativement le carnet de commandes des activités Effets Visuels pour les Films & Séries TV et pour les activités de Post-production ; le ralentissement économique a également eu un impact sur le marché de la publicité et, en conséquence, les commandes ont atteint un point bas pour les activités publicitaires de Technicolor. Par conséquent, les ventes de la division Services de Production et rentrées de liquidités liées aux paiements d'acomptes par les producteurs de contenu ont diminué depuis le début de la pandémie.

Cette baisse d'activité a conduit le Groupe à réduire ses effectifs dans les studios de création et à explorer de nouvelles solutions destinées à rationaliser ses coûts de fonctionnement.

Cette sous-performance a par ailleurs accru les besoins de liquidités à court-terme du Groupe, qui devaient en principe être couverts par l'augmentation de capital de 300 millions d'euros annoncée en février 2020, et dont la réalisation était attendue au plus tard en juillet 2020. Or, dans ces circonstances, la possibilité de lancer cette augmentation de capital s'est elle-même réduite.

Aussi, compte tenu de la situation du Groupe, de l'accroissement de son besoin de liquidités à court terme et de l'incertitude quant à la réalisation de l'augmentation de capital précitée, la Société a estimé devoir rechercher de nouvelles sources de financement auprès de ses partenaires financiers historiques ou de nouveaux investisseurs.

Après avoir initié des premiers contacts avec des investisseurs potentiels, la Société a considéré que la nomination de conciliateurs lui permettrait (i) de faciliter, d'encadrer et de sécuriser la poursuite de ses discussions, et (ii) d'envisager les termes d'une restructuration plus globale de l'endettement du Groupe.

Dans ces conditions, le 26 mai 2020, la Société a informé le marché de son intention d'entamer des discussions avec ses partenaires financiers et de solliciter l'accord des prêteurs actuels du Groupe afin de pouvoir envisager l'ouverture d'une procédure de conciliation sans que cela ne constitue un cas de défaut au titre des documents de financement existants.

Ces accords ont tous été obtenus le 1er juin 2020 et, par ordonnance du 2 juin 2020, le Président du Tribunal de commerce de Paris a nommé la SELARL FHB, représentée par Me Hélène Bourbouloux et Me Gaël Couturier, en qualité de conciliateurs de la Société, avec pour mission de l'assister :

- (i) dans la poursuite de ses discussions avec ses partenaires financiers en vue de l'obtention d'un financement lui permettant de couvrir les besoins immédiats de trésorerie du Groupe ;
- (ii) dans ses discussions avec l'ensemble de ses partenaires financiers sur le réaménagement de l'endettement du Groupe ; et
- (iii) dans l'étude de toute solution de nature à mettre un terme à ses difficultés.

A la suite des discussions menées entre les différentes parties prenantes à la procédure de conciliation sous l'égide des conciliateurs, la Société a élaboré les principaux termes et conditions de sa restructuration financière.

L'urgence de la situation a cependant interdit de réunir l'accord unanime des créanciers financiers concernés de la Société dans le temps imparti, et a rendu impossible la mise en œuvre de la restructuration dans le cadre de la procédure de conciliation.

Pour autant, l'état des discussions a permis d'envisager la voie d'une procédure de sauvegarde financière accélérée, afin de désendetter le Groupe et de répondre à ses besoins d'exploitation.

C'est dans ces circonstances que, par jugement du 22 juin 2020, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert, pour une durée d'un mois, la procédure de sauvegarde financière accélérée. Aux termes de ce jugement, le Tribunal de commerce de Paris a notamment désigné la SELARL FHB, représentée par Maître Hélène Bourbouloux et Maître Gaël Couturier, en qualité d'administrateurs judiciaires et fixé au 21 juillet 2020 la date de l'audience d'examen du projet de Plan de Sauvegarde.

La Société a en outre sollicité le bénéfice des dispositions du Chapitre 15 du *Federal Bankruptcy Code* américain, afin de voir les effets de la procédure de sauvegarde financière accélérée reconnus sur le territoire américain. La demande de reconnaissance de la procédure de sauvegarde financière Accélérée aux Etats-Unis via une procédure de « Chapter 15 » a été déposée devant la *Bankruptcy Court for the southern district of Texas Houston* division le 22 juin 2020 et obtenue le même jour.

Comme annoncé dans le communiqué de presse diffusé par la Société le 22 juin dernier, la Société et certains de ses principaux créanciers sont parvenus à un accord de principe portant sur les principaux termes et conditions de la restructuration financière du Groupe.

Le projet de plan de sauvegarde (qui formalise les termes et conditions de l'accord susmentionné) a été approuvé par le comité des établissements de crédit et assimilés le 5 juillet 2020. En parallèle, l'accord de principe entre la Société et les créanciers concernés a été formalisé dans le cadre d'accords juridiquement contraignants (accord de lock-up ou de soutien à la restructuration) venant confirmer les principaux termes et conditions de la restructuration financière de la Société. Aux termes de ces accords, les parties se sont engagées à soutenir et réaliser toute démarche ou action raisonnablement nécessaire à la mise en œuvre et la réalisation de la restructuration financière de la Société.

Pour ce qui concerne le Nouveau Financement (tel que ce terme est défini ci-après), les termes et conditions de celui-ci seront formalisés dans des documents à conclure avec notamment les sociétés Tech 6 et Technicolor USA, Inc., filiales à 100% de la Société.

Les principales opérations de restructuration envisagées dans le cadre du projet de plan de sauvegarde et du Nouveau Financement sont les suivantes :

- **Apport d'une somme équivalente à environ 420 millions d'euros (net de frais et commissions) pour les besoins de la poursuite du plan stratégique 2020-2022 (mis à jour de l'impact COVID-19), du financement des opérations courantes du Groupe et pour le refinancement intégral du Bridge exigible le 31 juillet 2020 (le « Nouveau Financement »):**

Une première partie de ce Nouveau Financement serait apportée mi-juillet au cours de la période d'observation de la procédure de sauvegarde financière accélérée, c'est-à-dire après l'ouverture de

ladite procédure mais avant l'adoption par le Tribunal de commerce de Paris du plan de sauvegarde financière accélérée (le « **Financement Intermédiaire** »), comme suit (sous réserve de l'obtention et de l'autorisation préalable du juge-commissaire désigné dans le cadre de cette procédure et de la réalisation de conditions suspensives documentaires usuelles pour ce type d'opération) :

- 110 millions de US\$ (net des frais et commissions²) seront apportés à Technicolor USA, Inc. pour les besoins du refinancement du Bridge par l'octroi d'un crédit à terme soumis au droit de l'Etat de New York (Etats-Unis) :
 - Durée : remboursement in fine décembre 2024
 - Intérêts réglés ou capitalisés (selon le cas) semestriellement :
 - Intérêts cash : LIBOR (0% floor) + 6% / an, payables semestriellement (sans option offerte à la Société pour les payer en intérêts capitalisés) ; plus
 - Intérêts PIK (capitalisés) : 6%/an capitalisés semestriellement
- 140 millions d'euros (net des frais et commissions³) seront apportés à Tech 6 (filiale à 100% de la Société) pour les besoins du financement de l'exploitation des sociétés du Groupe. Ce financement résulterait d'une émission obligataire par Tech 6 soumise au droit de l'Etat de New York (Etats-Unis), dans le cadre d'une procédure de conciliation ouverte au bénéfice de Tech 6 et dans le cadre de laquelle un protocole de conciliation sera conclu et soumis à l'approbation du Président ou du Tribunal de commerce de Paris :
 - Durée : remboursement in fine juin 2024
 - Intérêts :
 - Intérêts cash : EURIBOR (0% floor) + 6% /an, payables semestriellement (sans option offerte à la Société pour les payer en intérêts capitalisés) ; plus
 - Intérêts PIK (capitalisés) : 6%/an capitalisés annuellement
- diverses sûretés et une garantie de la Société seraient consenties en garantie du remboursement du Financement Intermédiaire ;
- en contrepartie de l'apport des fonds dans le cadre du Nouveau Financement, les prêteurs au titre du Nouveau Financement (en ce inclus BPI) se verront notamment octroyer des BSA gratuits (chacun au prorata de sa participation dans le Nouveau Financement), exerçables pendant 3 mois, à la valeur nominale de l'action, et représentant environ 7,5% du capital post augmentations de capital prévues (mais avant dilution des BSA attribués aux actionnaires). Afin de limiter la dilution des actionnaires du fait de ces BSA au titre du Nouveau Financement, le projet de plan de sauvegarde prévoit l'émission de BSA gratuits au profit des actionnaires, exerçables pendant 4 ans, au même prix que l'augmentation de capital réservée aux créanciers (3,58 euros par action) et représentant environ 5% du capital post dilution de l'ensemble des émissions prévues.

Le solde du Nouveau Financement (environ 180 millions d'euros en principal net des frais et commissions) serait apporté fin août 2020, suite à l'adoption du projet de plan de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Paris, sous la forme d'une deuxième émission obligataire par Tech 6 soumise au droit de l'Etat de New York (Etats-Unis), et avec la même maturité et les mêmes conditions financières que la première tranche. Des sûretés additionnelles seraient alors consenties en garantie du remboursement de ces nouveaux apports, en particulier la fiducie-sûreté sur les titres de Gallo 8 (filiale à 100% de la Société), laquelle sera soumise au vote consultatif de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2020, conformément à la recommandation AMF 2015-05 (pour plus de détails sur cette fiducie-

² Commission initiale de 5%; commission de souscription de 3,5%; commission d'engagement de 1,5% l'an du montant non tiré

³ Commission initiale de 5%; commission de souscription de 3,5%; commission d'engagement de 1,5% l'an du montant non tiré

sûreté, se référer au rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale, disponible sur le site internet de la Société).

- **Restructuration de l'endettement existant afin de le ramener à un niveau en adéquation avec les perspectives d'activité du Groupe, à savoir :**
 - le réaménagement de 45,2% des Créances (à savoir les créances au titre (i) du Prêt à Terme B d'un montant d'environ 1 milliard d'euros conclu en décembre 2016 et (ii) du *Revolving Credit Facility* d'un montant de 250 millions d'euros conclu en décembre 2016) au sein de nouvelles lignes à terme d'un montant équivalent à 572 millions d'euros en principal, à échéance le 31 décembre 2024 (in fine) et l'octroi en garantie de nouvelles sûretés sur les actifs du Groupe, et d'une garantie personnelle ; les conditions financières de la dette réaménagée seront les suivantes :
 - Tranche Euro (453M€) : Euribor (0% floor) + 3% l'an d'intérêts cash + 3% l'an d'intérêts PIK (capitalisés) ;
 - Tranche USD (c. 119M€) : LIBOR (0% floor) + 2.75% l'an d'intérêts cash + 3% l'an d'intérêts PIK (capitalisés) ;
 - l'apurement du solde des Créances d'un montant équivalent à 660 millions d'euros, dans le cadre des augmentations de capital soumises au vote de l'assemblée générale du 20 juillet 2020.

L'arrêté du plan de sauvegarde par le Tribunal de commerce de Paris est une des conditions suspensives à la mise en œuvre du plan de sauvegarde (en ce compris la réalisation des émissions soumises au vote de l'assemblée générale du 20 juillet 2020) et est lui-même subordonné au vote favorable de l'Assemblée Générale sur chacune des dites émissions. Si cette condition suspensive est levée, les émissions (lesquelles sont interdépendantes entre elles) pourront être décidées par le Conseil d'administration et souscrites dans les conditions visées ci-dessus.

La réalisation des augmentations de capital permettra ainsi de réduire substantiellement l'endettement financier du Groupe, à hauteur de 660 millions d'euros, étant précisé que la réalisation de ces augmentations de capital est conditionnée, notamment, à l'approbation par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société qui doit se tenir le 20 juillet 2020 de l'ensemble des résolutions relatives à ces émissions, étant précisé que ces résolutions forment un tout indissociable et sont interdépendantes. Dans l'hypothèse où elles ne pourraient être réalisées, le Groupe ne disposerait pas d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses obligations pour les douze prochains mois et la continuité d'exploitation serait compromise.

ACTIONNARIAT (PRO FORMA) POST REALISATION DES EMISSIONS

	Sans les BSA Actionnaires		Pro forma BSA Actionnaires	
% de souscription en espèces à l'augmentation de capital avec DPS	0%	100%	0%	100%
Souscription en espèces à l'augmentation de capital avec DPS	-	330m€	-	330m€
Actions existantes des actionnaires actuels	6,5%	6,5%	6,2%	6,2%
Souscription à l'augmentation de capital avec DPS par les actionnaires actuels	-	46,9%	-	44,6%
Exercice des BSA Actionnaires par les actionnaires actuels			5,0%	5,0%
% de détention des actionnaires actuels	6,5%	53,4%	11,2%	55,7%
% des créanciers du TLB/RCF via l'augmentation de capital avec DPS	46,9%	-	44,6%	-
% des créanciers du TLB/RCF via l'augmentation de capital réservée	39,1%	39,1%	37,1%	37,1%
% de détention des créanciers du TLB/RCB	86,0%	39,1%	87,1%	37,1%
% du capital en contrepartie du Nouveau Financement	7,5%	7,5%	7,1%	7,1%

1 Les actionnaires existants qui ne réinvestiraient pas seraient dilués à 6,5% du capital (pro forma)

2 Les BSA Actionnaires attribués aux actionnaires existants représentent 5% du capital social sur une base diluée et auraient une période d'exercice de 4 ans avec un prix d'exercice égal à celui de l'augmentation de capital réservée

3 BSA attribués en contrepartie de l'apport du Nouveau Financement

NOTATIONS

Le groupe utilise les services d'agences de notation pour aider les investisseurs à évaluer la qualité de crédit de la dette du groupe.

En juillet 2020, Standard & Poor's (S&P) a attribué une notation CC à Technicolor SA (notation d'entreprise) et à la dette émise par Technicolor SA et a placé les deux notes sous surveillance financière avec des implications négatives. Ces notations et la surveillance négative sont dues à la forte probabilité que la dette soit échangée contre des actions qui, selon les critères de S&P, est un défaut sélectif.

En juillet 2020, Moody's a attribué une notation Caa3 à Technicolor SA (notation d'entreprise) et une notation Ca à la dette émise par Technicolor SA avec une perspective négative pour les deux notations. La notation de la dette et les perspectives négatives sont dues à la forte probabilité que la dette soit échangée contre des actions, qui, selon les critères de Moody's, est un défaut limité.

À la suite de l'exécution du plan de restructuration financière, les deux agences de notation émettront de nouvelles notations au Groupe et à la dette en fonction de la nouvelle structure financière du Groupe.

1.3. Modèle d'affaires

Les prévisions de bénéfices ci-après ont été établies et élaborées sur une base comparable aux informations financières historiques et conformes aux méthodes comptables de l'émetteur.

Nouvelles Prévisions 2020-2022

- Au début du deuxième trimestre 2020, le Groupe a mis en place un processus en trois étapes pour élaborer un nouveau Business Plan 2020-2022 comprenant :

- Une prévision révisée pour 2020 incluant un renforcement de ses Plans de Transformation Panorama ;
 - Deux scénarii, un Business Plan « Base Case » et un « High Case », pour tenir compte de l'incertitude entourant la reprise après la crise du COVID-19.
- Certaines hypothèses ont été incluses dans le scénario « Base Case » pour refléter les incertitudes principalement liées à la reprise des activités Services de Production et Services DVD. Le Groupe a également inclus des hypothèses prudentes concernant l'activité Maison Connectée, qui devrait néanmoins rester en mesure de maintenir son plan initial 2020-2022. Ces hypothèses ont été supprimées dans le scénario « High Case ».
 - Le scénario « High Case » suppose une reprise plus rapide des activités Services de Production ainsi que l'octroi de certains projets significatifs. Il comprend aussi des volumes plus élevés pour Maison Connectée dans tous ses secteurs d'activité.

Activités poursuivies - post IFRS 16

€m ; FYE-Dec post-IFRS 16	2019a	Base Case			High Case		
		2020e	2021e	2022e	2020e	2021e	2022e
Chiffre d'affaires	3 800	3 118	3 476	3 632	3 274	3 820	4 035
<i>Variation annuelle en %</i>		<i>(17,9%)</i>	<i>+11,5%</i>	<i>+4,5%</i>	<i>(13,9%)</i>	<i>+16,7%</i>	<i>+5,6%</i>
EBITDA ajusté des activités	324	169	340	425	255	471	578
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,5%</i>	<i>5,4%</i>	<i>9,8%</i>	<i>11,7%</i>	<i>7,8%</i>	<i>12,3%</i>	<i>14,3%</i>
EBITA ajusté des activités	42	(64)	105	202	20	236	342
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,1%</i>	<i>(2,1%)</i>	<i>3,0%</i>	<i>5,6%</i>	<i>0,6%</i>	<i>6,2%</i>	<i>8,5%</i>
Flux de trésorerie disponible des activités poursuivies*	(21)	(115)	89	259	(47)	223	402

* Avant intérêts financiers, intérêts et impôt

- Indépendamment de l'impact de COVID-19 en 2020 et au début de 2021, le chiffre d'affaires attendu du scénario « Base Case » devrait rester stable dans les segments des Effets Visuels Films et Séries TV, de l'Animation et Jeux, et des passerelles haut débit. La nouvelle structure de prix des contrats de Services DVD compenserait les baisses de volume du DVD et du Blu-ray™.
- L'EBITDA ajusté devrait atteindre 425 millions d'euros en 2022 (578 millions d'euros dans le scénario « High Case »), principalement grâce au nouveau plan d'économies ciblant plus de 300 millions d'euros de coûts, ce qui inclut les économies précédemment annoncées de Panorama 1 pour 150 millions d'euros et 150 millions d'euros supplémentaires provenant d'initiatives supplémentaires d'ici 2022.

Tendances des activités poursuivies

- Maison Connectée
 - Chiffre d'affaires CAGR 19-22 (« Base à High case ») : stable à + 3% ;

- L'année est bien orientée, tirée par la forte demande aux États-Unis, malgré la perturbation de la chaîne d'approvisionnement au début du mois de mars en raison de la crise du Covid-19 ;
 - Le Groupe s'attend à un chiffre d'affaires stable et résilient sur la durée du plan, principalement tiré par la croissance des passerelles haut débit qui compense une baisse du chiffre d'affaires dans la Vidéo ;
 - L'EBITDA devrait croître grâce aux réductions de coûts et à la baisse des coûts des composants, conformément aux prévisions budgétaires initiales.
- Services DVD:
 - Chiffre d'affaires CAGR 19-22 (« Base à High case »): (11%) à (9%) ;
 - La division Services DVD sera négativement impactée compte tenu du retard des sorties en salles, atténué par les ventes de catalogues aux États-Unis et en Europe qui montrent des signes de résilience ;
 - Des conditions de marché plus normales attendues par la suite, mais toujours affectées négativement par le changement de comportement des consommateurs (augmentation du streaming, etc.) et la poursuite du déclin structurel du marché ;
 - Marge d'EBITDA en redressement grâce à des initiatives d'économies renforcées et les renouvellements de contrats qui incluent des principes de tarification basés sur les volumes.
- Services de Production :
 - Chiffre d'affaires CAGR 19-22 (« Base à High case ») : + 3% à + 10% ;
 - Chiffre d'affaires Effets Visuels Film & Séries TV largement impacté par l'arrêt des tournages, repoussés au troisième / quatrième trimestre 2020 et 2021 ; les effets visuels ne peuvent pas être produits avant la fin des tournages en direct :
 - Le volume de films en cours de production en 2023 devrait être similaire à ce qui était initialement prévu en 2022, avec une part plus importante pour les films épisodiques par rapport aux films à destination des salles de cinéma ;
 - Le segment Animation et Jeux n'est pas aussi sévèrement impacté par la crise du Covid-19 car il dépend moins des tournages ;
 - La Publicité devrait mieux résister dans le contexte du Covid-19, car le segment dépend moins des tournages avec de grandes équipes et dispose d'une clientèle qui comprend des sociétés dont l'activité est principalement digitale ;
 - La Post-production est impactée pour des raisons similaires à celles des Effets Visuels Film et séries TV :
 - Elle gère un plus grand nombre de projets plus petits et dont le cycle est plus court. De plus, ses activités peuvent aussi commencer dès le début des tournages. Ainsi, cette activité devrait connaître une reprise plus rapide au second semestre que l'activité Effets Visuels Film et séries TV.

Prévisions de liquidité sur 18 mois jusqu'à décembre 2021

Le Nouveau Financement, associé à la génération de liquidités, permettra au Groupe de disposer de souplesse de liquidité suffisante par la suite.

- D'ici la mi-juillet, le Groupe recevra 240 millions d'euros au titre du Nouveau Financement Initial (sous réserve de conditions suspensives documentaires usuelles) :
 - Ce montant couvrira (i) les besoins opérationnels sur cette période et, (ii) le remboursement du Crédit-Relais de 110 millions de dollars fin juillet.
- Début septembre, pour couvrir des besoins opérationnels supplémentaires, le Groupe recevra une nouvelle injection de 180 millions d'euros (solde du Nouveau Financement, sous réserve de l'arrêté du plan de sauvegarde, du vote de l'assemblée générale du 20 juillet 2020 sur l'ensemble des résolutions relatives aux émissions, et de conditions suspensives documentaires usuelles) :
 - A la suite de ce nouveau financement, le Groupe prévoit un excédent de trésorerie supérieur à 100 millions d'euros ;
 - Les besoins opérationnels au début de chaque mois sont conformes à la structure du fonds de roulement du Groupe, car la plupart des paiements des principaux fournisseurs sont concentrés au cours de la première semaine de chaque mois.
- Au total, la nouvelle proposition de financement d'un montant net de 420 millions d'euros couvrira les besoins du Groupe au cours des 18 prochains mois, y compris les besoins supplémentaires d'environ 100 millions d'euros au premier semestre 2021 :
 - Le modèle de trésorerie a historiquement montré un flux de trésorerie disponible négatif au premier semestre contre un flux de trésorerie disponible positif au second semestre⁴ ;
 - Les injections globales de liquidités doivent couvrir les besoins de trésorerie du second semestre 2020 ainsi que ceux du premier semestre 2021.

A la fin de chaque semestre, pour les quatre prochaines clôtures des comptes consolidés, le Groupe prévoit la position de trésorerie suivante (compte tenu des 420 millions d'euros du Nouveau Financement) :

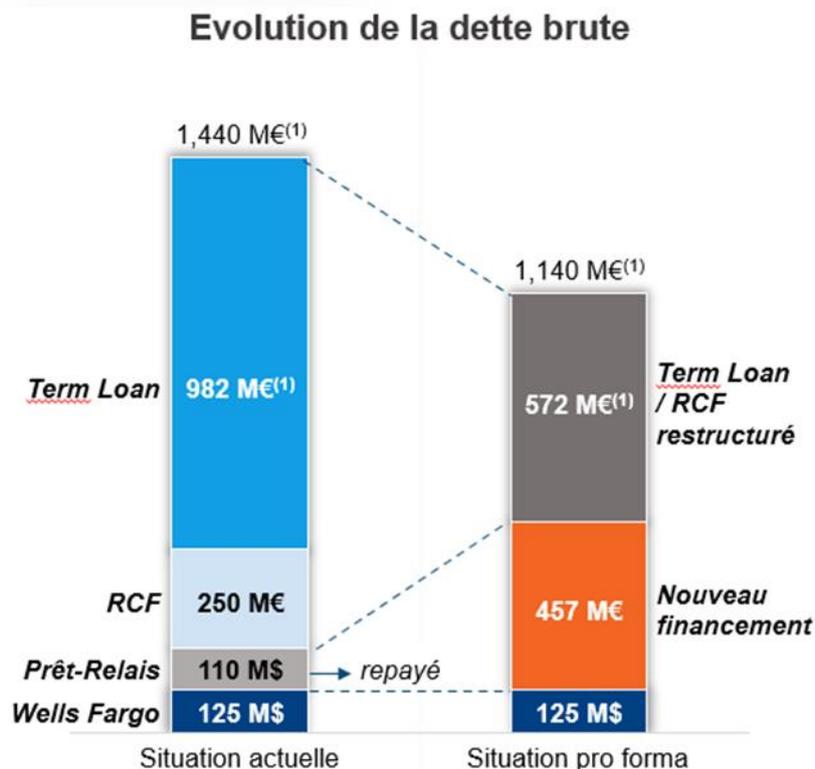
En m€	30 juin 2020 ⁽¹⁾	31 déc 2020	30 juin 2021	31 déc 2021
Trésorerie du Groupe avant les lignes de crédit (CL)	(323)	(311)	(582)	(386)
Lignes de crédit disponible selon la structure actuelle ⁵	418	318	318	318
Liquidité après les Lignes de crédit	96	7	(264)	(68)
(+) Nouveau Financement, net des O.I.D. et underwriting	0	420	420	420
Liquidité Pro Forma après nouveau financement	96	427	156	352

(1) Données au 30 juin 2020 estimées pour le communiqué de presse en date du 22 juin 2020.

⁴ Contrairement à l'année précédente, le flux de trésorerie disponible ne devrait pas être positif lors du deuxième semestre 2020 en raison de l'impact de Covid-19 sur les activités du Groupe et le modèle de fonds de roulement

⁵ 250 millions d'euros du RCF, 125 millions d'euros de la Facilité de Crédit et jusqu'à fin juillet 110 millions de dollars de Crédit-Relais

Sur la base du nouveau plan de financement proposé, la dette brute (hors dette IFRS 16 liée aux locations simples) devrait évoluer comme suit :



(1) Chiffre arrondi sur la base d'un cours EUR/USD de 1.13. Le montant de la dette nominale dans la colonne situation actuelle a été estimé en date du 22 juin 2020, en prenant pour hypothèse un tirage à 100% de la ligne Wells Fargo

1.4. Gestion et impact de la crise du Covid-19

Les impacts du Covid-19 ont commencé à se matérialiser à partir du mois de mars, avec quelques perturbations dans notre chaîne d'approvisionnement au sein de Maison Connectée qui sont maintenant entièrement résolues. L'impact négatif de Covid-19 a été plus significatif au deuxième trimestre dans les Services de Production et les Services DVD. La direction a mis en œuvre et continuera de mettre en œuvre toutes les mesures possibles pour garantir la continuité des activités tout en accordant la priorité à la sécurité des employés, des clients, des fournisseurs et de toutes les autres parties prenantes.

- Services de Production :

- À partir de mars 2020, l'activité Effets Visuels Film & Séries TV a subi le contrecoup de l'arrêt de tous les tournages de films et de la fermeture des cinémas. En conséquence, les nouveaux projets ont été suspendus pesant ainsi négativement sur le carnet de commandes ;
- En conséquence d'une situation macroéconomique mondiale plus difficile, l'activité publicitaire s'est affaiblie au cours du second trimestre obligeant les principaux annonceurs à retarder leurs campagnes et à réduire leurs budgets marketing associés ;

- L'activité Animation et Jeux, qui a pu poursuivre la production grâce au travail à distance, a enregistré une solide performance globale au cours du premier semestre par rapport à la même période l'an passé ;
 - La Post-production a également été significativement impactée par les arrêts de tournage, mais devrait revenir à ses niveaux normaux d'activités plus rapidement que Effets Visuels Film & Séries TV, dès lors que les principaux clients auront redémarré la production ;
 - Les Services de Production se sont organisés afin d'être en mesure d'exécuter les contrats existants et d'en gagner des nouveaux en recourant autant que possible au travail à distance. Les principaux obstacles provenaient des règles strictes de confinement en Inde et la montée en puissance progressive des capacités de travail à domicile. Cette situation a généré des coûts liés à cette inactivité des coûts fixes associés, car de nombreux artistes de Technicolor n'étaient pas en mesure de travailler ou n'avaient pas de travail. Le Groupe a pu néanmoins bénéficier des soutiens gouvernementaux mis en place au profit des salariés mis en chômage partiel en Australie, en France, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ;
 - Alors que les principaux acteurs du secteur prévoient de redémarrer les grandes productions au deuxième trimestre (certaines petites productions ont déjà redémarré) et la réouverture progressive des cinémas au cours du deuxième semestre 2020, Technicolor a adapté ses effectifs à la réduction du marché et a donc accru ses efforts de restructuration sur sa base de coûts.
- DVD Services :
 - L'impact des commandes passées à distance depuis le domicile a varié d'une région à l'autre (c'est-à-dire selon le pays, l'État et la ville), en séquence et en durée. Le degré de fermeture des distributeurs a varié selon les pays / régions, mais là où ils étaient ouverts, les ventes du catalogue ont été relativement fortes. Les ventes en ligne ont été solides après un bref ralentissement de la demande, les distributeurs en ligne ayant, dans la majorité, temporairement ajusté leur chaîne d'approvisionnement pour une activité accrue.
 - Certains sites de production ont été touchés par des fermetures à court terme et des pénuries temporaires de personnel, mais l'impact global a été faible.
 - Le niveau d'impact en 2020 et au-delà dépendra de l'étendue et de la durée des restrictions en cours (déterminées par le taux de développement des nouveaux cas de Covid-19). Le moment précis et l'étendue de la réouverture des salles de cinéma auront un impact sur le niveau d'activité des nouvelles sorties de disques. Les services DVD ont accéléré certains éléments des plans de restructuration à venir, afin de s'adapter à ces impacts.
- Maison Connectée :
 - Les principaux impacts de la pandémie du Covid-19 sur l'activité Maison Connectée sont liés aux interruptions de fabrication, provoquant également des pénuries de composants et des bouleversements dans la chaîne logistique en Chine puis en Asie du Sud-Est en début d'année. Malgré les efforts de Maison Connectée pour atténuer ces perturbations, le Groupe ne pourra pas honorer l'intégralité du carnet de commandes à la fin du premier semestre, ce qui sera ensuite partiellement compensé au cours du second semestre ;
 - Les mesures de confinement ont mis en lumière la nécessité pour les consommateurs de disposer d'un service haut débit et de solutions wifi de qualité tant pour le travail à distance que pour le divertissement. Cette situation rend la demande de passerelles haut débit très résistante au cours de cette période. Le marché américain montre une augmentation de la demande et un taux de désabonnement très faible, et grâce à notre position sur le marché, nous connaissons une augmentation significative de la demande.
 - Les pays d'Amérique latine subissent, outre les conséquences de Covid-19, une crise monétaire importante à la suite de la baisse drastique des prix du pétrole. Cela affecte les

projets de toutes les entreprises de la région, y compris des prestataires de services qui ajustent en conséquence leur demande ;

- L'impact du confinement sur les opérations en dehors de la chaîne d'approvisionnement et des activités de R&D a été minime car les équipes ont organisé le travail conformément aux règles et directives de sécurité en bénéficiant d'un accès continu aux principaux laboratoires.

1.5. Capital social et actionnariat

1.5.1. Evolution du capital social

Depuis le dépôt du Document d'enregistrement universel 2019, le 20 avril 2020, plusieurs opérations ont impacté le montant du capital social de la Société et la valeur nominale des actions de la Société :

1. Regroupement d'actions

Aux termes de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée par l'Assemblée générale du 23 mars 2020, le Conseil d'administration a, dans sa réunion du 23 mars 2020 décidé de mettre en œuvre le regroupement d'actions décidé par la même assemblée générale aux termes de sa troisième résolution, à raison de 1 action nouvelle pour 27 actions anciennes.

Le 12 mai 2020, le Directeur général a pris acte de la fin des opérations de regroupement et constaté que 414 461 178 actions anciennes d'1 euro de valeur nominale avaient été échangées contre 15 350 414 actions nouvelles de 27 euros de valeur nominale. En conséquence, le 12 mai 2020, les actions anciennes (code ISIN FR0010918292) ont été radiées du marché réglementé d'Euronext Paris et remplacées par les actions nouvelles (code ISIN FR0013505062). Le montant du capital social est demeuré inchangé à 414 461 178 euros.

2. Réduction du capital social

Aux termes de sa quatrième résolution, l'Assemblée générale de la Société en date du 23 mars 2020 a décidé de réduire le capital social d'un montant total de 414 307 673,86 euros, ayant pour effet de ramener le capital social de 414 461 178 euros à 153 504,14 euros.

Cette réduction de capital a été réalisée par voie de diminution de la valeur nominale unitaire des actions d'un montant de 26,99 euros par action, ayant pour effet de ramener la valeur nominale des actions de 27 euros à 0,01 euro.

A l'issue de la période d'opposition des créanciers, le capital social a ainsi été ramené d'un montant de 414 461 178 euros à un montant de 153 504,14 euros divisé en 15 350 414 actions d'une valeur nominale d'un centime (0,01) d'euro chacune.

3. Emission d'actions dans le cadre du LTIP 2017

Conformément à ce qui a été présenté dans le Document d'enregistrement universel 2019, en pages 141 et 142, il a été procédé à la livraison d'actions de performance dans le cadre du Long-Term Incentive Plan 2017 (LTIP 2017).

En effet, aux termes de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée par l'assemblée générale du 29 avril 2016, le Conseil d'administration a, dans ses réunions des 6 janvier, 9 mars, 26 avril et 26 juillet 2017 procédé à une attribution d'actions de performance dans le cadre du LTIP 2017.

Lors de sa réunion du 18 février 2020, le Conseil d'administration a examiné le niveau de réalisation des conditions de performance et, sur cette base, a décidé de procéder à l'émission de 50% des actions gratuites qui auraient dues être livrées dans le cadre du plan LTIP 2017.

En conséquence, 56 700 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro ont été émises le 9 juin 2020 afin de procéder le même jour à la livraison des actions dans le cadre du LTIP 2017.

Le nombre d'actions ordinaires composant le capital de la Société a ainsi été porté de 15 350 414 actions à 15 407 114 actions. Le capital social de la Société s'établit donc désormais à 154 071,14 euros.

Tableau d'évolution du capital social

Date de l'opération	Nombre de titres émis ou annulés	Augmentation/ réduction de capital (en euros)	Montant total du capital à la clôture (en euros)	Variations des primes d'émission (en euros)	Valeurs des primes d'émission au bilan (en euros)	Nombre cumulé d'actions à la clôture	Valeur nominale (en euros)
Au 31 décembre 2015			411 443 290		1 124 286 679	411 443 290	1,00
Du 1 ^{er} janvier 2016 au 29 janvier 2016							
Augmentation de capital	533 909	533 909		1 308 865			1,00
Création d'actions nouvelles dans le cadre du MIP 2015							
Du 1 ^{er} février 2016 au 31 décembre 2016							
Augmentation de capital	1 268 768	1 268 768		2 944 099			1,00
Émission de nouvelles actions dans le cadre du MIP 2015							
Affectation en report à nouveau de la perte nette au titre de l'exercice 2015 décidée par l'AGM du 29 avril 2016				(186 444 553)			
Versement de dividende décidé par l'AGM du 29 avril 2016				(24 745 266)			
Au 31 décembre 2016			413 245 967		917 349 824	413 245 967	1,00
Émission de nouvelles actions dans le cadre du plan MyTechnicolorShares (émission d'actions gratuites)							
	778 750	778 750		(778 750)			1,00
Émission de nouvelles actions dans le cadre du MIP 2015 (exercice des options d'achat d'actions)							
	436 461	436 461		955 850			1,00
Au 31 décembre 2017			414 461 178		917 526 924	414 461 178	1,00
Affectation en report à nouveau de la perte nette au titre de l'exercice 2017 décidée par l'AGM du 26 avril 2018				(917 526 924)			
Au 31 décembre 2018			414 461 178		-	414 461 178	1,00
Au 31 décembre 2019			414 461 178		-	414 461 178	1,00
Par décision du DG du 12 mai 2020 et AG du 23 mars 2020 : - Regroupement d'actions : 27 anciennes actions de 1 EUR contre 1 action nouvelle de 27 EUR							
	(399 110 764)						27,00
Par décision du DG du 28 mai 2020 et AG du 23 mars 2020 : - Réduction du capital par modification de la valeur nominale unitaire de 27 EUR à 0,01 EUR des 15 350 414 actions nouvelles							
		(414 307 674)					0,01
Par décision du DG du 09 Juin 2020 : - Augmentation de capital par livraison de 56 700 actions dans le cadre du LTIP 2017							
	56 700	567					0,01
Au 9 Juin 2020			154 071		-	15 407 114	0,01

1.5.2. Répartition du capital social et des droits de vote au 30 juin 2020

Actionnaires	Nombre d'actions	% en capital	% en droits de vote*
RWC	993.139	6,45%	6,45%
BPI	1.167.944	7,58%	7,58%
Caisse des Dépôts et Consignation	134.491	0,87%	0,87%
➤ Sous total Bpifrance Participations et Caisse des dépôts et Consignation	1.302.435	8,45%	8,45%
Invesco	1.100.000	7,14%	7,14%
Bain Capital Credit	952.407	6,18%	6,18%
Crédit suisse AM	131.509	0,85%	0,85%
Public	10.927.624	70,93%	70,93%
TOTAL	15.407.114	100%	100%

*Pourcentage des droits de vote réels (hors auto-détention)

1.5.3. Franchissement de seuils notifiés à la Société depuis la publication du Document d'enregistrement universel le 20 avril 2020 et jusqu'à la date de publication du présent amendement

Depuis la publication du Document d'enregistrement universel le 20 avril 2020 et jusqu'à la date de publication du présent amendement, les franchissements des seuils légaux suivants ont été notifiés par les actionnaires à la Société et à l'Autorité des marchés financiers (AMF):

Actionnaires	Date de franchissement de seuil	Date du Franchissement à la hausse ou à la baisse	Seuil franchi	Pourcentage du capital social détenu à la date de déclaration	Nombre d'actions
RWC Asset Management LLP (D&I AMF n 220C2192)	23 juin 2020	baisse	10 %	9,05 %	1 393 831
Bpifrance Participations et Caisse des dépôts et consignations (D&I AMF n°220C1827)	3 juin 2020	baisse	10 %	9,92 %	1 523 299

2. FACTEURS DE RISQUES

La classification des risques qui avait initialement été établie dans le cadre du Document d'enregistrement universel reste applicable. Etant donné l'environnement actuel, une revue des risques a été réalisée. Certaines descriptions de risques ont été modifiées et les risques émergents au caractère significatif ont été matérialisés par une ☼.

Les risques émergents auxquels le Groupe est confronté :

- Endettement ;
- Variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Les risques dont la description a été revue :

- Santé et sécurité ;
- Liquidité (prévision de trésorerie) ;
- Variations des taux d'intérêt et des taux de change ;
- Endettement ;
- Perte de valeur d'actifs.

Risques de marché et risques sectoriels

- | | |
|---|--------------------------------|
| • Santé et sécurité ☼ | • Conformité juridique |
| • Conjoncture réglementaire, politique et sociale | • Talents et Droits de l'Homme |
| • Concurrence | |

Risques opérationnels

Services de Production	Services DVD	Maison Connectée
• Attirer, former et retenir les talents créatifs, de production et technologiques ☼	• Concentration de la clientèle et négociation des contrats ☼☼	• Dépendance vis-à-vis des fournisseurs et des principaux composants ☼☼
• Gestion de projet client	• Disponibilité et volatilité des matières premières et des autres facteurs de production clés	• Concentration de la clientèle et négociation des contrats
• Sécurité des contenus physiques et informatiques	• Chaîne d'approvisionnement et processus de production	• Gestion de la chaîne d'approvisionnement
• Évolution des crédits d'impôt	• Disponibilité de la main-d'œuvre	• Dépendance aux performances clients
	• Sécurité physique	• Développement de produits et cybersécurité

Risques financiers

- | | |
|---|-----------------------------|
| • Liquidité (prévisions de trésorerie) ☼☼ | • Endettement ☼ |
| • Variations des taux d'intérêt et des taux de change ☼ | • Pertes de valeur d'actifs |

Litiges

- | | |
|-------------------------------------|---|
| • Procédures en matière d'entente ☼ | • Procès pour exposition à des substances toxiques à Taïwan |
|-------------------------------------|---|

2.1. Risques de marché et risques sectoriels

✦ SANTÉ ET SÉCURITÉ	
Identification des risques	Surveillance et gestion des risques
<p>Les employés du Groupe travaillent pour la plupart dans des immeubles de bureaux. Les risques environnementaux, d'hygiène et de sécurité sont donc limités au sein de ce périmètre. Concernant les sites de production, le Groupe exploite principalement trois sites de répllication de DVD et de Blu-ray™ (deux sites principaux au Mexique et en Pologne, et un plus petit en Australie) et un site d'assemblage de terminaux domestiques au Brésil. Les centres de distribution de la division Services DVD constituent également un vecteur d'exposition aux risques environnementaux, d'hygiène et de sécurité. Ils se situent principalement aux États-Unis, au Mexique, au Canada, au Royaume-Uni et en Australie.</p> <p>Les récents événements, l'évolution de la pandémie de COVID-19 ainsi que les instructions émises par l'Organisation Mondiale de la Santé, ont eu des impacts significatifs sur le Groupe Technicolor. Au-delà de l'impact humain vis-à-vis des salariés Technicolor, le Groupe a été contraint de fermer plusieurs de ses sites en raison de restrictions gouvernementales locales. La chaîne d'approvisionnement a été perturbée, notamment en Chine, en raison de fournisseurs limités dans leur capacité de production et d'acheminement des produits. De plus, nos clients potentiellement impactés, pourraient réduire leur demande, notamment auprès des divisions Services de Production et Services DVD. L'impact négatif du COVID-19 est plus significatif au deuxième trimestre dans les Services de Production et les Services DVD et plus particulièrement si les incertitudes demeurent concernant la durée et la profondeur des disruptions liées à la pandémie.</p>	<p>Des formations sur l'hygiène et la sécurité sont régulièrement délivrées aux employés du Groupe, aux intérimaires et sous-traitants travaillant sur nos sites. L'objectif est de prévenir les incidents et les accidents de travail dans le cadre de programmes généraux de prévention des accidents de travail. Les accidents de travail et les taux de gravité font l'objet de suivis qui prévoient des plans de réhabilitation. Les sites industriels sont régulièrement contrôlés pour identifier et évaluer les risques d'hygiène et de sécurité et pour permettre la mise en place de mesures de prévention.</p> <p>Technicolor suit de près l'évolution de la pandémie du COVID-19 et prend l'ensemble des mesures nécessaires afin d'accompagner ses clients dans cette période difficile et de s'assurer de la sécurité de nos collaborateurs. Le Groupe procède également à une évaluation des potentiels impacts, sur la production et la distribution de ses produits et services, qu'il va essayer d'atténuer par la mise en place de plans alternatifs, lorsque nécessaires. Technicolor a implémenté, avec succès, des mesures et outils permettant aux employés du groupe de travailler depuis leur domicile afin d'assurer la continuité des services du Groupe, notamment dans l'activité Services de Production. Notre activité Maison Connectée est soutenue par la reprise de l'outil industriel en Chine. Afin d'apporter une réponse rapide et de prendre l'ensemble des mesures nécessaires, le Groupe a mis en place un groupe de travail COVID-19 en charge de mettre en place les actions quotidiennes requises et d'en contrôler le progrès⁽¹⁾ (voir URD 2019, chapitre 2, section 2.5 "Informations relatives au COVID-19"). Enfin, en raison de l'incertitude concernant la durée du confinement à l'échelle mondiale et des modalités de déconfinement, le Groupe a défini et communiqué de manière régulière à ses employés sur les programmes et bonnes pratiques de retour au travail.</p> <p>Pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène et de sécurité mises en œuvre par Technicolor, voir l'URD 2019, le chapitre 5, section 5.2.5 « La Sécurité au travail » du présent Document d'enregistrement universel.</p>

(1) Information communiquée postérieurement à l'arrêté des états financiers 2019 par le Conseil d'administration du 18 février 2020.

2.2. Risques financiers

❖❖ LIQUIDITE (PREVISIONS DE TRESORERIE)	
Identification des risques	Surveillance et gestion des risques
<p>Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir lever de fonds pour répondre aux obligations financières à venir. Ce risque pourrait survenir si la situation financière du Groupe venait à se détériorer, limitant ses accès aux marchés financiers ou si les fournisseurs venaient à réduire leurs délais de paiement par exemple à cause de la détérioration de la qualité du crédit du Groupe ou d'une baisse de la notation. Ce risque peut également survenir si l'activité du Groupe est impactée par un événement exceptionnel comme la crise de COVID-19. Enfin si ces impacts sont significatifs il peut y avoir un risque de ne pas respecter le covenant financier entraînant le besoin de négocier un « waiver » ou le risque que la dette devient due et exigible. Il est précisé, à ce titre, qu'en cas de non-respect d'un covenant par la Société, et du fait des diverses sûretés et garantie de la Société qui seraient consenties en garantie du nouveau financement prévu aux termes du plan de sauvegarde financière accélérée et, en particulier, d'une fiducie-sûreté sur les titres de la société Tech 7, filiale de la Société, et, sous réserve du vote consultatif positif de l'Assemblée Générale aux termes de sa 8^{ème} résolution, d'une fiducie-sûreté sur les titres de Gallo 8, filiale à 100% de la Société, sous laquelle serait transférée la quasi-totalité des actifs du Groupe, la Société n'aura plus la même marge de manœuvre pour négocier un « waiver » avec ses créanciers qui pourraient demander la réalisation des sûretés concernées en leur faveur.</p> <p>Afin d'identifier et de quantifier ce risque, le Groupe a mis en place des prévisions de trésorerie régulières, tant à court terme (13 semaines) qu'à long terme (annuel et à 3 ans). Ces prévisions lui permettent de comparer ses prévisions de liquidités avec ses prévisions de besoins de trésorerie, notamment ses besoins en fonds de roulement lié à l'activité, les investissements et le remboursement de la dette. Du fait de l'incapacité du Groupe de procéder à l'augmentation de capital, le risque de liquidité s'est concrétisé.</p>	<p>Pour gérer ce risque, le Groupe dispose d'une trésorerie centralisée. L'équipe de la trésorerie centrale gère les besoins de financement actuels et prévus et a mis en place des politiques visant à garantir un accès permanent et ininterrompu aux marchés financiers à des conditions raisonnables. En particulier, afin de maintenir les besoins de liquidité, le Groupe négocie des lignes de crédit confirmées, mets en place des programmes de factoring, contracte des emprunts auprès des marchés bancaires et réalise une augmentation de capital auprès du marché des capitaux. Le Groupe peut également négocier de reports de paiement avec ces fournisseurs si besoin.</p> <p>Afin de contrôler les liquidités du Groupe, l'équipe de la trésorerie centrale contrôle le ratio endettement/fonds propres, la notation du Groupe et de ses instruments de dette (S&P : CC sous surveillance financière avec des implications négatives et Moody's : Caa3 à Technicolor SA (notation d'entreprise) et Ca à la dette, les deux avec perspective négative), les perspectives des marchés financiers, les prévisions financières du Groupe (en particulier, les prévisions de trésorerie consolidées), le calendrier des échéances de remboursement de la dette (voir note 8.2.3 aux comptes consolidés 2019 pour le calendrier des échéances de remboursement de la dette), les clauses prévues dans la documentation régissant ses emprunts et ses besoins de financement. Les résultats de ces contrôles sont revus de manière régulière par le Directeur financier, le Comité d'Audit ainsi que le Conseil d'administration.</p> <p>À la suite de ce suivi, le Groupe a déterminé qu'il était nécessaire de renforcer son bilan et, conformément à ses politiques, il a annoncé, le 13 février 2020, un plan global de renforcement de son bilan comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">• une émission de droits de 300 millions d'euros ;• une prolongation de 18 mois du RCF et de la ligne de crédit de Wells Fargo (dépend du succès de l'augmentation de capital) ; et• une nouvelle ligne de crédit à court terme d'un montant de 110 millions de dollars. <p>La nouvelle ligne de crédit à court terme a été mise en place le 5 Mars 2020, mais depuis l'impact de la crise de COVID-19 sur les activités du Groupe ainsi que l'incertitude des conditions de marché ont rendu difficile le projet d'augmentation de capital et ont augmenté les besoins de liquidité du Groupe. En conséquence le 22 Juin 2020 le Groupe a annoncé un nouveau plan de financement qui consiste en une nouvelle</p>

dette de 420 millions d'euros (dont 110 millions d'euros serviront à rembourser la ligne de crédit à court terme) et la conversion de dettes en fonds propres pour un montant de 660 millions d'euros. Afin de rendre ces opérations possibles, Technicolor SA est entré dans une procédure de sauvegarde financière accélérée (« SFA ») en date du 22 Juin 2020. Les créanciers ont voté à 100% pour ce plan dans le vote du 5 juillet dans le cadre de la SFA mais les actionnaires doivent approuver également lors de l'assemblée générale extraordinaire le 20 juillet. La conclusion réussie de ces opérations réduira considérablement le risque de liquidité du Groupe qui reste cependant conditionnées à l'approbation de l'assemblée générale et autres conditions suspensives décrites en 1.2



ENDETTEMENT

Identification des risques

Au 31 décembre 2019, la dette brute nominale totale du Groupe s'élevait à 1 302 millions d'euros (correspondant à 1 298 millions d'euros incluant l'ajustement IFRS) composée principalement de la dette à terme d'un montant nominal total de 984 millions d'euros (980 millions d'euros selon les normes IFRS) et des dettes de loyer pour 312 millions d'euros (voir note 8.3 aux comptes consolidés).

Le Groupe dispose à cette date de deux lignes de crédit renouvelables engagées pour financer ses besoins en fonds de roulement : une ligne de crédit *revolving* (le « RCF ») de 250 millions d'euros et une ligne de crédit garantie par un nantissement de créances en vertu duquel le Groupe peut emprunter jusqu'à 125 millions de dollars en fonction du montant des créances disponibles.

Pour davantage d'informations sur les modalités de ces contrats et instruments de dette, voir l'URD 2019, chapitre 2 « Examen de la situation opérationnelle et financière du Groupe et perspectives », section 2.3.3 « Ressources financières » du présent Document d'enregistrement universel et la note 8 des états financiers consolidés du Groupe.

L'importance de la dette du Groupe pourrait avoir des conséquences défavorables pour le Groupe et ses actionnaires.

À titre d'exemple, la dette contraint le Groupe à affecter une partie importante de la trésorerie excédentaire au remboursement des montants restants dus, et réduit ainsi la trésorerie disponible pour financer d'autres opérations.

De plus, le haut niveau d'endettement (1 302 millions d'euros) par rapport à la génération de flux de trésorerie disponible du Groupe (161 millions d'euros en 2019) :

- augmente la vulnérabilité du Groupe face à des événements économiques ou à des évolutions industrielles défavorables ;
- pourrait restreindre la capacité du Groupe à anticiper ou à réagir à des changements dans les activités et les secteurs dans lesquels il opère ;
- pourrait restreindre la capacité du Groupe à contracter des dettes supplémentaires ou à renforcer ses capitaux propres ;
- pourrait restreindre la capacité du Groupe à réaliser des acquisitions stratégiques et à saisir des opportunités de développement ; et
- pourrait placer le Groupe dans une position concurrentielle défavorable vis-à-vis de ses concurrents moins endettés.

Ces effets potentiels pourraient limiter la capacité du Groupe à développer ses activités.

La documentation régissant les emprunts financiers concernant l'Emprunt à terme du Groupe, en devise

Surveillance et gestion des risques

Les risques liés à l'endettement font l'objet d'une étroite surveillance du niveau d'endettement du Groupe et de son échéancier de dette, ainsi que de la conformité de toutes les clauses et restrictions (y compris les restrictions opérationnelles) prévues par la documentation régissant la dette du Groupe.

Cette surveillance fait partie des politiques mises en place dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe. Dans le cadre de l'endettement du Groupe, cela consiste en la mise en place et l'utilisation de prévisions de trésorerie régulières, tant à court terme (13 semaines) qu'à long terme afin d'anticiper les échéances de paiements. Les résultats de ces contrôles sont revus de manière régulière par le Directeur financier, le Comité d'Audit ainsi que le Conseil d'administration et peuvent amener le Groupe à prendre des mesures telles que la réduction des niveaux d'endettement, le refinancement ou la renégociation de sa dette ou le renforcement de ses fonds propres.

Ce suivi a conduit le Groupe à lancer, le 13 février 2020, une restructuration complète du bilan consistant en :

- une émission de droits de 300 millions d'euros ;
- une prolongation de 18 mois du RCF et de la ligne de crédit de Wells Fargo (dépend du succès de l'augmentation de capital) ; et
- une nouvelle ligne de crédit à court terme d'un montant de 110 millions de dollars.

La nouvelle ligne de crédit à court terme a été mise en place le 5 Mars 2020, mais depuis l'impact de la crise de COVID-19 sur les activités du Groupe ainsi que l'incertitude des conditions de marché ont rendu difficile le projet d'augmentation de capital et ont augmenté les besoins de liquidité du Groupe.

En conséquence le 22 Juin 2020 le Groupe a annoncé un nouveau plan de financement qui consiste en une nouvelle dette de 420 millions d'euros et la conversion de dettes en fonds propres pour un montant de 660 millions d'euros. Le succès de cette opération devrait réduire significativement le montant de la dette du Groupe. Celle-ci reste cependant conditionnée à l'approbation de l'assemblée générale et autres conditions suspensives décrites en 1.2.

USD, ainsi que ses lignes de crédit utilise comme taux de référence, le taux London Interbank Offered (LIBOR). Si ce taux (LIBOR) venait à disparaître, le Groupe devrait alors déterminer un autre index de référence avec ses prêteurs, qui pourrait s'avérer moins favorable que le précédent. Tout manquement dans la gestion de ce risque pourrait avoir un impact sur la situation financière du Groupe ainsi que sur ses résultats opérationnels.

La documentation régissant les emprunts financiers concernant l'Emprunt à terme du Groupe ainsi que ses lignes de crédit contient des dispositions qui limitent la flexibilité du Groupe dans la conduite de ses activités. Tout manquement à ces clauses pourrait (dans certains cas après l'expiration d'un délai de grâce) constituer un cas de défaut.

La documentation régissant les lignes de crédit du Groupe contient des engagements financiers que le Groupe doit respecter :

- un ratio EBITDA ajusté/dette brute ne dépassant pas 4 fois, testé au 30 juin et au 31 décembre s'il y a plus de 100 millions d'euros de tirages sur le RCF ou moins de 25 millions de dollars disponibles sur la ligne de crédit de Wells Fargo ; et
- selon les modalités de l'accord conclu par les bailleurs du RCF et de la ligne de crédit de Wells Fargo pour prolonger les lignes de crédit, sous réserve de la réalisation de l'émission de droits annoncée le 13 février 2020, une liquidité minimale de 30 millions d'euros à chaque fin de mois à partir du 29 février 2020.

Au 30 Juin 2020, les contours des lignes de crédit du Groupe sont supérieurs aux exigences requises, toutefois, le Groupe a obtenu une exemption de la part de ces créances et ne sera pas sujet aux engagements financiers à cette même date.

Le 22 Juin 2020, le Groupe a annoncé l'ouverture d'un nouveau plan de financement et la restructuration de sa dette existante, Ce nouveau plan de financement s'accompagnera de nouvelles exigences et engagements financiers.

VARIATIONS DES TAUX D'INTERET ET DES TAUX DE CHANGE	
Identification des risques	Surveillance et gestion des risques
<p>Le Groupe est exposé aux variations de taux d'intérêt principalement au titre de son endettement et de sa trésorerie. Au 31 décembre 2019, environ 64 % de la dette du Groupe était à taux variable, après prise en compte des opérations de couverture de taux d'intérêt. Une mauvaise gestion des fluctuations des taux d'intérêt dans le futur ou une variation des taux d'intérêt pourraient avoir un effet négatif important sur les charges financières du Groupe.</p>	<p>La gestion des risques de taux d'intérêt et de change par la trésorerie du Groupe est faite en conformité avec les politiques et procédures du Groupe. Les risques financiers de marché sont suivis en permanence et sont présentés régulièrement au Directeur financier, au Comité d'Investissement et au Comité d'Audit par l'intermédiaire de différents rapports qui résument les expositions du Groupe aux différents risques ainsi que le détail des opérations mises en place</p>

Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt à court terme entraînerait une augmentation d'environ 6 millions d'euros de la charge d'intérêt nette. Le Groupe court un risque de conversion car une part significative de son chiffre d'affaires consolidé ainsi qu'une partie de ses actifs relèvent de filiales qui utilisent des devises autres que l'euro, en particulier le dollar US, comme devise fonctionnelle. En 2019, environ 47 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était libellé en dollars US.

Lorsque les charges et les ventes du Groupe sont libellées dans des devises différentes, un risque de change transactionnel apparaît et les marges du Groupe peuvent se trouver affectées par des fluctuations des taux de change de ces devises. La majorité des ventes de Technicolor sont libellées en dollars US et en euros, mais certaines charges le sont dans d'autres devises. Le risque de transaction le plus important du Groupe est son achat net d'USD contre des EUR, qui s'est élevé à environ 132 millions de dollars en 2019. Les fluctuations de taux de change ont entraîné, et pourraient continuer d'entraîner à l'avenir, des effets préjudiciables pour le résultat d'exploitation et la situation financière du Groupe, en particulier en cas de fluctuation importante de l'euro par rapport au dollar US ou d'autres devises étrangères.

La principale exposition de change du Groupe est sur le dollar US contre l'euro. Une hausse de 10 % du dollar US face à l'euro, en l'absence de couverture, réduirait le résultat des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts du Groupe d'environ 18 millions d'euros. Une baisse de 10 % de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

En raison de la détérioration de la qualité de crédit du Groupe et l'entrée dans une procédure de sauvegarde financière accélérée, l'ensemble des banques du Groupe ont annulé les lignes de crédit en devises qu'elles proposaient au Groupe. En conséquence le Groupe est dans l'incapacité de couvrir ses taux d'intérêt et taux de change et se retrouve donc exposé aux fluctuations des cours de change dans ses résultats.

pour réduire ces risques. La gestion des risques est étroitement encadrée par des limites et des autorisations, approuvées par le Comité d'Investissement pour chaque type de transaction, et contrôlées par le département de contrôle interne. Pour réduire son exposition aux fluctuations des cours de change, le Groupe conclut en général des opérations de couverture en utilisant des instruments dérivés. En raison de la situation actuelle, le Groupe a intensifié la surveillance de ses différentes expositions et recherche des solutions afin de compenser ses expositions en interne afin de réduire ce risque. Voir la note 8.2.2 des comptes consolidés 2019 du Groupe pour plus d'informations sur ce risque et sur la façon dont il est géré.

**PERTES DE VALEURS SUR CERTAINES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES, DONT LES
ECARTS D'ACQUISITION**

Identification des risques

Si les estimations de la Direction venaient à changer ou les conditions de marché évoluaient défavorablement, l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs du Groupe pourrait baisser de manière significative. Si les revenus provenant des activités du Groupe se révélaient inférieurs aux attentes, cela pourrait se traduire par des flux de trésorerie opérationnels positifs insuffisants. Cela, ou d'autres facteurs, pourraient entraîner une perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe, y compris les écarts d'acquisition et donner lieu à des dépréciations susceptibles de peser fortement sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition du Groupe s'élevaient à 851 millions d'euros et la valeur de ses immobilisations incorporelles ressortait à 632 millions d'euros.

Sur un total d'écart d'acquisition de 851 millions d'euros au 31 décembre 2019, 222 millions d'euros sont relatifs à la division Services DVD, en comparaison de 270 millions d'euros en 2018. La différence provient essentiellement d'une dépréciation de 53 millions d'euros résultant d'une diminution des volumes de vente plus importante qu'attendue dans l'activité de distribution, aux États-Unis et dans une moindre mesure en Australie et en Europe (voir note 4.4.1 des comptes consolidés 2019). En effet, des conditions de marché dégradées par rapport aux anticipations peuvent conduire à l'enregistrement de dépréciations supplémentaires dans le compte de résultat consolidé du Groupe. Les flux de trésorerie actualisés de la division Services DVD sont calculés sur une durée de vie limitée d'environ vingt ans et, par conséquent, l'écart d'acquisition sera déprécié au cours de cette période en fonction de l'évolution de la juste valeur déterminée par les flux de trésorerie actualisés.

Le Groupe pourrait subir d'autres pertes de valeurs significatives en 2020, en particulier si les conditions sur les marchés pour lesquels le Groupe fournit des produits et des services venaient à se détériorer (Voir section 1.3 Modèle d'affaires). Pour plus d'informations sur les tests de pertes de valeur, voir la note 4.4 des comptes consolidés 2019 du Groupe.

Surveillance et gestion des risques

La Direction du Groupe évalue régulièrement la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles qui utilisent certaines hypothèses clés incluant les données budgétaires, les projections de trésorerie et les taux de croissance. Le Groupe évalue la valeur comptable de ces immobilisations plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances laissent penser que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable. En raison du caractère singulier de la crise de COVID -19, le Groupe procède actuellement à une évaluation de l'ensemble des impacts liés à cette pandémie et réalise également une revue de la valeur comptable de ses immobilisations.

2.3. Litiges

En date de dépôt de l'amendement, Technicolor n'a pas connaissance, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, d'autres procédures administratives, judiciaires ou d'arbitrages (y compris les procédures en cours ou menaces de procédure dont l'émetteur a connaissance) que celles

présentées en section 3.1.4 du Document d'enregistrement universel 2019 qui pourraient avoir ou ont eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe.

3. GOUVERNANCE

3.1. Composition du Conseil d'administration

Le mandat d'administrateur de M. Brian Sullivan a été renouvelé par l'Assemblée générale du 30 juin 2020 pour une durée de trois (3) ans.

Mme Ana Garcia Fau et de M. Maarten Wildschut n'ont, quant à eux, pas souhaité solliciter le renouvellement de leur mandat qui a donc pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 30 juin 2020.

Au jour de la publication du présent amendement, le Conseil d'administration se compose de la façon suivante :



Anne Bouverot, Présidente du Conseil d'administration, administratrice indépendante



Melinda J. Mount, administratrice indépendante et Vice-Présidente



Richard Moat, Directeur général et administrateur



Bpifrance Participations, représentée par Thierry Sommelet, administrateur indépendant



Xavier Cauchois, administrateur indépendant



Yann Debois, administrateur représentant les salariés



Dominique D'Hinnin, administrateur indépendant



Cécile Frot-Coutaz, administratrice indépendante



Christine Laurens, administratrice indépendante



Brian Sullivan, administrateur indépendant

3.2. Composition des Comités du Conseil d'administration

Compte tenu du départ de Mme Ana Garcia Fau et de M. Maarten Wildschut du Conseil d'administration de la Société, le Conseil d'administration a modifié la composition des Comités de la façon suivante :

COMITE D'AUDIT :

- Mme Melinda J. Mount, Présidente ;
- M. Xavier Cauchois ;
- M. Brian Sullivan.

COMITE NOMINATIONS & GOUVERNANCE :

- Mme Anne Bouverot, Présidente ;
- M. Dominique D'Hinnin ;
- M. Thierry Sommelet.

COMITE REMUNERATIONS :

- M. Xavier Cauchois, Président;
- M. Yann Debois ;
- Mme Christine Laurens;
- Mme Melinda J. Mount.

COMITE STRATEGIE :

- Mme Anne Bouverot, Présidente ;
- M. Richard Moat ;
- M. Dominique D'Hinnin ;
- Mme Cécile Frot-Coutaz
- M. Thierry Sommelet ;
- M. Brian Sullivan.

4. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES

4.1. Attestation du responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

Monsieur Richard Moat, Directeur Général de Technicolor

J'atteste après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'Enregistrement Universel 2019 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 10 juillet 2020

Richard Moat
Directeur Général de Technicolor

4.2. Responsable de l'information

Monsieur Laurent Carozzi, Directeur financier de Technicolor,
8-10, rue du Renard, 75004 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 88 24 30 00

5. TABLEAU DE CONCORDANCE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 et 2 du règlement délégué (UE) n° 2019/980 du 14 mars 2019 et permet d'identifier, dans une colonne dédiée, les informations du Document d'Enregistrement Universel 2019 faisant l'objet d'une actualisation par le présent amendement.

Tableau de concordance reprenant les principales informations prévues par les annexes 1 et 2 du règlement délégué (UE) n°2019/980 de la Commission du 14 mars 2019

Informations prévues par les annexes 1 et 2 du règlement (UE) 2019/980		Amendement au Document d'enregistrement universel du 20 avril 2020 déposé auprès de l'AMF le 10 juillet 2020	Chapitres et sections correspondants du Document d'enregistrement universel
1.	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS FOURNIES PAR LES TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE		
1.1	Identité des personnes responsables de l'information	Paragraphe 4	Chapitre 7, section 7.11.2 Page 305
1.2	Déclaration des personnes physiques responsables	Paragraphe 4	Chapitre 7, section 7.11.1 Page 305
1.3	Déclaration des experts et déclaration d'intérêt		Chapitre 7, section 7.10 Page 305
1.4	Attestation relative aux informations fournies par des tiers		N/A
1.5	Déclaration de dépôt auprès de l'autorité compétente	Encart page 1	Page 1
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1	Nom et adresse		Chapitre 6, section 6.8 Page 294
2.2	Détails concernant une éventuelle démission ou absence de renouvellement de mandat		Chapitre 6, section 6.8.3 Page 294
3.	FACTEURS DE RISQUES	Paragraphe 2	Chapitre 3, section 3.1 Page 46
4.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
4.1	Raison sociale et nom commercial		Chapitre 7, section 7.1 Page 296
4.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société		Chapitre 7, section 7.1 Page 296
4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur		Chapitre 7, section 7.1 Page 296
4.4	Siège social et forme juridique de la Société, législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et		Chapitre 7, section 7.1 Page 296

	le numéro de téléphone de son siège statutaire		
5.	APERÇU DES ACTIVITÉS		
5.1	Principales activités		Chapitre 1, section 1.1 Page 9
5.1.1	Nature des opérations effectuées par la Société et ses principales activités		Chapitre 1, section 1.2 Page 12
5.1.2	Nouveaux produits et/ou services importants lancés sur le marché		Chapitre 1, section 1.2 Page 12
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur		Chapitre 7, section 7.1 Page 296
5.2	Principaux marchés		Chapitre 1, section 1.2 Page 12
5.3	Événements exceptionnels	Paragrapes 1.2, 1.3. et 1.4.	Chapitre 1, section 1.3 Page 22
5.4	Stratégie et objectifs		Chapitre 1, section 1.3 Page 22
5.5	Dépendance vis-à-vis des brevets, licences, contrats ou nouveaux processus de fabrication		Chapitre 2, section 2.3.3 et chapitre 3, sections 3.1.1, 3.1.2 Pages 42 ;47 ;50
5.6	Position concurrentielle		Chapitre 7, section 7.10 Page 305
5.7	Investissements		Chapitre 5, section 5.5.4 et Chapitre 6, section 6.2, notes 3, 10 et 15 aux comptes consolidés Pages 180 ; 212 ; 252 ; 261
6.	ORGANIGRAMME		
6.1	Description sommaire du Groupe		Chapitre 7, section 7.7 Page 301
6.2	Liste des filiales importantes		Chapitre 7, section 7.7.2 et chapitre 6, section 6.2, note 15 aux comptes consolidés Pages 303 ; 261
7.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT		
7.1	Situation financière	Paragrapes 1.1 et 1.2. et 1.3	Chapitre 2 et chapitre 6 Pages 31; 195
7.2	Résultat d'exploitation	Paragraphe 1.1	Chapitre 2, section 2.2 Page 32
7.2.1	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation		Chapitre 2, sections 2.2 Page 32
7.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net et des produits nets		Chapitre 2, sections 2.2.1 et 2.2.3 Pages 33 ; 36
8.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
8.1	Capitaux de l'émetteur (à court et à long terme)	Paragraphe 1.2. et 1.3	Chapitre 2, section 2.3 et chapitre 6, section 6.2,

			note 7 aux comptes consolidés et section 6.5, note 8 aux comptes sociaux Pages 40 ; 230 ; 278
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	Paragraphe 1.2. et 1.3	Chapitre 2, section 2.3.2 et chapitre 6, section 6.1.4 Pages 41 ; 200
8.3	Conditions d'emprunt et structure de financement	Paragrapes 1.2 et 1.3	Chapitre 2, section 2.3 et chapitre 6, section 6.2, notes 8.3 et 8.5 aux comptes consolidés Pages 40 ; 237 ; 239
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de la Société	Paragrapes 1.2 et 1.3.	Chapitre 2, section 2.3.3 et chapitre 3, section 3.1.3 Pages 42 ; 58
8.5	Sources de financement attendues	Paragrapes 1.2 et 1.3.	Chapitre 1, sections 1.1.2, 1.3 et 2.4 Pages 11 ; 22 ; 43
9.	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE		chapitre 3, section 3.1.1 Page 47
10.	INFORMATION SUR LES TENDANCES		
10.1	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	Paragraphe 1.4.	Chapitre 1, section 1.3, chapitre 2, section 2.5 Pages 22; 44
10.2	Tendance connue, incertitude ou demande, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur pour l'exercice en cours	Paragraphe 1.4.	Chapitre 1, section 1.3, chapitre 2, section 2.4 et chapitre 3, section 3.1.1 Page 22 ; 43 ; 47
11.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	Paragraphe 1.3	N/A
12.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
12.1	Organes d'administration et de direction – liste des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, et autres informations	Paragraphe 3.1.	Chapitre 4, sections 4.1.1 Page 75
12.2	Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction		Chapitre 4, section 4.1.3 Page 106
13.	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES		
13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature		Chapitre 4, section 4.2 Page 115
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		Chapitre 4, section 4.2.1 et chapitre 6, section 6.2, note 9 aux comptes consolidés Pages 115 ; 242

14.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
14.1	Date d'expiration des mandats actuels		Chapitre 4, section 4.1.1.2 Page 75
14.2	Contrat de service liant les membres des organes d'Administration		Chapitre 4, section 4.1.1.7 Page 96
14.3	Informations sur le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations	Paragraphe 3.2.	Chapitre 4, section 4.1.2.5 Page 103
14.4	Déclaration indiquant si la Société se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine		Chapitre 4, section 4.1.2.1 Page 96
14.5	Incidences importantes potentielles sur le gouvernement d'entreprise		N/A
15.	SALARIÉS		
15.1	Nombre de salariés		Chapitre 5, section 5.2.1.7 et chapitre 6, section 6.2, note 9.1 aux comptes consolidés Pages 157 ; 242
15.2	Participations et <i>stock-options</i>	Paragraphe 1.5.1.	Chapitre 4, section 4.2.4, chapitre 5, section 5.2.1.5 et chapitre 6, section 6.2, note 9.3 aux comptes consolidés Pages 135 ; 157 ; 248
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de la Société		Chapitre 5, section 5.2.1.6 Page 157
16.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	Paragraphe 1.5.2. et 1.5.3.	Chapitre 1, section 1.4.1 Page 24
16.2	Existence de droits de vote différents		Chapitre 7, section 7.4.3 Page 299
16.3	Contrôle de la Société		Chapitre 1, section 1.4.1 Page 24
16.4	Accord connu de la Société dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle		N/A
17.	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS		Chapitre 6, section 6.2, note 5.2 aux comptes consolidés Page 226
18.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR		
18.1	Informations financières historiques		Chapitre 1, chapitre 2 et chapitre 6 Pages 7; 31 ; 195
18.2	Informations financières intermédiaires	Paragraphe 1.1	.N/A

18.3	Audit des informations historiques annuelles		Chapitre 6, sections 6.3 et 6.7 Pages 263 ; 290
18.4	Informations financières <i>pro forma</i>		N/A
18.5	Politique de distribution		Chapitre 1, section 1.4.4 Page 30
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	Paragraphe 2.3	Chapitre 3, section 3.1.4 et chapitre 6, section 6.2, note 10.2 aux comptes consolidés Pages 61 ; 253
18.7	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	Paragraphe 1.2 et 1.4.	Chapitre 1, sections 1.1.2 et 1.3 et chapitre 2, section 2.4 Pages 11 ; 22 ; 43
19.	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		Chapitre 7 Page 295
19.1	Capital social	Paragraphe 1.5.1	Chapitre 1, section 1.4 Pages 24
19.2	Acte constitutif et statuts		Chapitre 7, section 7.4 Page 298
20.	CONTRATS IMPORTANTS		Chapitre 7, section 7.5 Page 300
21.	DOCUMENTS ACCESSIBLES POUR LE PUBLIC		Chapitre 7, section 7.9 Page 304